

# PROCES VERBAL

## DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 OCTOBRE 2018.

L'an deux mil dix-huit, le six Septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de Saint-Pompain, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Madame Christiane BAILLY, Maire.

Date de convocation le 3 Octobre 2018. La séance est ouverte à 20 heures.

**Secrétaire de séance :** Monsieur Ousmane SISSOKO

**Présents :** Monsieur Ousmane SISSOKO, Madame Karine GUILLOT, Monsieur Jean-Marie VIVIER, Monsieur Dominique GOURDIEN, Madame Stéphanie GRIMAULT, Monsieur Guy LETANG, Monsieur Patrick SAUVAGET, Monsieur Régis VEILLAT, Madame Mireille BICHON, Madame Monique JODEAU, Madame Sandrine POMMIER.

### Ordre du jour

- 1- Approbation du Procès-Verbal de la réunion du 6 Septembre 2018.
- 2- Délibération modificative du budget.
- 3- Délibération portant sur l'adoption d'un avant-projet pouvant servir de base de demande de subventions pour l'installation de matériels informatiques à l'école Pierre Autize.
- 4- Délibération portant sur le devis de l'isolation de la toiture de l'école Pierre Autize.
- 5- Délibération portant sur le devis de la VMC de la garderie.
- 6- Délibération portant sur la proposition du contrôle technique des travaux de l'église.
- 7- Délibération portant sur l'adoption d'un avant-projet pouvant servir de base de demande de subventions pour l'aménagement environnemental.
- 8- Délibération portant sur l'adoption d'un avant-projet de vente d'un bien immobilier.
- 9- Délibération portant sur un avant-projet d'achats immobiliers.
- 10- Questions diverses.

#### 1- Approbation du procès-verbal de la réunion du 6 Septembre.

Le Conseil Municipal à l'unanimité adopte le procès-verbal du 6 septembre 2018.

#### 2- Délibération modificative du budget.

Monsieur Ousmane SISSOKO, 1<sup>er</sup> adjoint présente la proposition de la commission des finances pour la modification du budget.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Articles	Désignation	Montant	Articles	Désignation	Montant
60611	Eau	100,00 €	70311	Concessions cimetières	150,00 €
60621	Fioul et bois	4 500,00 €			
60622	Carburant	200,00 €	73111	Taxes foncières et habitations	9 291,00 €
60631	Fournitures d'entretien	2 000,00 €	73223	FPIC	548,00 €
60632	Petits équipements	-3 500,00 €			
6064	Fournitures administratives	-500,00 €	7411	Dotation forfaitaire	-861,00 €
6065	Livres	100,00 €	74121	Dotation de solidarité rurale	1 017,00 €
6068	Autres fournitures	200,00 €	74127	Dotation nationale	-896,00 €
			742	Dotations élus	10,00 €
6135	Locations mobilières	2 000,00 €	744	FCTVA	10 741,15 €

<b>615221</b>	Bâtiments publics	10 000,00 €	<b>74834</b>	Compensation TH	-1 160,00 €
<b>615231</b>	Voiries	1 000,00 €	<b>74835</b>	Compensation TFNB	-410,00 €
<b>61551</b>	Matériel roulant	4 000,00 €	<b>7488</b>	Autres attributions APS	-900,00 €
<b>6237</b>	Publications	-400,00 €			
<b>6261</b>	Frais d'affranchissement	500,00 €			
<b>6262</b>	Frais de télécommunications	900,00 €	<b>7718</b>	Autres produits exceptionnels	5 686,01 €
<b>6288</b>	Services extérieurs PC DP Cub	2 800,00 €	<b>7788</b>	Produits exceptionnels divers	113,88 €
<b>6218</b>	Autre personnel extérieur	140,00 €			
<b>65548</b>	SIVOM	-10 000,00 €			
<b>6558</b>	Autres contributions obligatoires	170,00 €			
<b>673</b>	Titres annulés	615,00 €			
<b>21</b>	Versement à la section d'invest.	8 505,04 €			
<b>TOTAL</b>		23 330,04 €	<b>TOTAL</b>		23 330,04 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Articles	Désignation	Montant	Articles	Désignation	Montant
<b>1</b>	Déficit	9 069,90 €			
<b>2115</b>	Terrains bâtis	20 000,00 €			
<b>21312</b>	Bâtiments scolaires	-36 900,00 €	<b>10222</b>	FCTVA	1 728,56 €
<b>21318</b>	Autres bâtiments publics	-63 495,58 €	<b>1313</b>	Subv église	-11 538,28 €
<b>2184</b>	Mobilier	23 300,00 €	<b>1323</b>	Subv église	23 055,00 €
<b>116-2313</b>	Aménagement ancienne école	-8 700,00 €	<b>1323</b>	Subv Cour école + toitures	-38 476,00 €
<b>119-2313</b>	Travaux église	40 000,00 €	<b>23</b>	Versement de la section de fonct.	8 505,04 €
<b>TOTAL</b>		-16 725,68 €	<b>TOTAL</b>		-16 725,68 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'accepter la proposition de la commission des finances.

### **3- Délibération portant sur l'adoption d'un avant-projet pouvant servir de base de demande de subvention pour l'installation de matériels informatiques à l'école Pierre Autize.**

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'adopter l'avant-projet pouvant servir de base pour la demande des subventions pour l'installation de matériels informatiques à l'école Pierre Autize

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- adopte l'avant-projet pouvant servir de base à la demande de subvention ;
- s'engage à assurer le financement restant à la charge de la Commune ;
- charge Madame le Maire de déposer le dossier de demande de subvention ;
- autorise Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

#### **4- Délibération portant sur le devis de l'isolation de la toiture de l'école Pierre Autize.**

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le devis de l'entreprise CCZ, domiciliée à Frontenay Rohan Rohan (79270), pour l'isolation de la toiture de l'école Pierre Autize.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- D'accepter le devis de l'entreprise CCZ pour un montant de 5 337,50 € H.T. (cinq mille trois cent trente-sept euros et cinquante centimes hors taxes).
- De mandater Madame le Maire pour signer le devis.

#### **5- Délibération portant sur le devis de la VMC de la garderie.**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la VMC de la garderie doit être changée.

Elle présente le devis de l'entreprise PICAUVILLE, domiciliée à Saint-Pompain (79160).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- D'accepter le devis de l'entreprise PICAUVILLE pour un montant de 676,00 € H.T. (six cent soixante-seize euros hors taxes).
- De mandater Madame le Maire pour signer le devis.

#### **6- Délibération portant sur la proposition du contrôle technique des travaux de l'église.**

Madame le Maire présente la proposition de l'entreprise SOCOTEC pour la mission de contrôle technique des travaux de l'église.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- D'accepter le devis de l'entreprise SOCOTEC pour un montant de 970,00 € H.T. (neuf cent soixante-dix euros hors taxes).
- De mandater Madame le Maire pour signer le devis.
- D'inscrire la somme nécessaire au compte 119-2313.

#### **7- Délibération portant sur l'adoption d'un avant-projet pouvant servir de base de demande de subventions pour l'aménagement environnemental.**

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'adopter l'avant-projet pour l'aménagement environnemental.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- adopte l'avant-projet pour l'aménagement environnemental,
- charge Madame le Maire d'effectuer les démarches auprès des services compétents,
- autorise Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

## **8- Délibération portant sur l'adoption d'un avant-projet de vente de bien immobilier.**

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'adopter l'avant-projet pour la vente d'un bien immobilier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- adopte l'avant-projet de vente d'un bien immobilier
- charge Madame le Maire d'effectuer les démarches auprès des services compétents pour la vente d'un bien immobilier ;
- autorise Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

## **9- Délibération portant sur un avant-projet d'achats immobiliers.**

Madame le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité d'acquérir des biens fonciers pour la réalisation de travaux de sécurité et l'aménagement de notre territoire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- adopte le principe d'achat de biens fonciers
- charge Madame le Maire d'effectuer les démarches auprès des services compétents pour l'achat de ces biens ;
- autorise Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

## **10- Questions diverses.**

- **11 Novembre** : Madame le Maire informe le conseil de la présence d'un piquet d'honneur pour la cérémonie du 11 Novembre.
- **Bibliothèque évènements** :
  - o Le 9 Novembre à 18 h 30 promotion et dédicace d'un recueil de poèmes par une habitante de Saint-Pompain
  - o Exposition de peinture pendant le mois de Décembre. Le vernissage aura lieu le vendredi 30 Novembre à 18 h 30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30

Christiane BAILLY	Dominique GOURDIEN	Ousmane SISSOKO
Karine GUILLOT	Guy LETANG	Stéphanie GRIMAUT
Régis VEILLAT	Patrick SAUVAGET	Mireille BICHON
Jean-Marie VIVIER	Monique JODEAU	Sandrine POMMIER